



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février, à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (13) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilyns DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 15 (13+2 procurations)

04-2025_ Adoption du compte de gestion 2024 - Budget Eau Potable - 70400

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

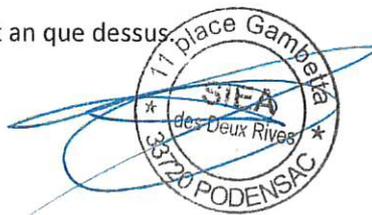
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Didier AUDOIT, Président



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février, à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Pour le vote de cette délibération, Didier AUDOIT quitte la séance, la présidence est assurée par le doyen d'âge Gilles CLAVERIE

Présents (12) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilyns DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 14 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 14 (12+2 procurations)

05-2025 _ Approbation du compte administratif 2024 - Budget Eau Potable - 70400

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R.241-33 ;

Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2024;

Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité :

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2024 arrêté comme suit :



		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	533 390,81 €	1 106 698,17 €	573 307,36 €
	Section d'investissement	886 511,57 €	626 908,16 €	-259 603,41 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation		1 306 794,24 €	
	Report section d'investissement		577 608,08 €	
TOTAL réalisation et report		1 419 902,38 €	3 618 008,65 €	2 198 106,27 €
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	519 994,73 €	120 750,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	519 994,73 €	120 750,00 €	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	533 390,81 €	2 413 492,41 €	1 880 101,60 €
	Section d'investissement	1 406 506,30 €	1 325 266,24 €	-81 240,06 €
	TOTAL CUMULE	1 939 897,11 €	3 738 758,65 €	1 798 861,54 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le doyen d'âge
Gilles CLAVERIE





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (13) : Guy COGOURDANT (Porte de Benaugue quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benaugue quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 15 (13+2 procurations)

06-2025 _ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2024 Budget Eau potable - 70400

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 décide de procéder à l'unanimité à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Résultat de l'exercice	excédent	573 307.36 €
	déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	1 306 794.24 €
	déficit	
Résultat de clôture à affecter	excédent	1 880 101.60 €
	déficit	
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	
	déficit	259 603.41 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	577 608.08 €
	déficit	
Résultat comptable cumulé (à reporter)	excédent (R001)	318 004.67 €
	déficit (D001)	



Dépenses d'investissement engagées non mandatées		519 994.73 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		120 750.00 €
Solde des restes à réaliser		- 399 244.73 €

Besoin réel de financement	81 240.06 €
Excédent réel de financement	

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire (A1)	
En couverture des besoins réels de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	81 240.06 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	
<i>SOUS TOTAL (R 1068)</i>	81 240.06 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ ligne budgétaire R002 du budget N+1)	1 798 861.54 €
TOTAL (A1)	1 798 861.54 €

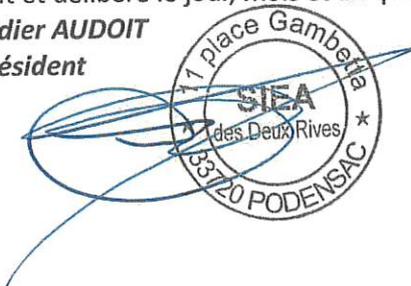
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)	
--	--

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 = déficit reporté	R002 = excédent reporté	D001 = solde d'exécution N-1	R001 = solde d'exécution N-1
	1 798 861.54 €		318 004.67 €
			R1068 = excédent de fonctionnement capitalisé 81 240.06 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUDOIT
Président





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (13) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT
Suffrages exprimés : 15 (13+2 procurations)

07-2025 _ Adoption du compte de gestion 2024 - Budget Assainissement collectif - 70420

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an qui précèdent.

Didier AUDOIT, Président





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février, à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Pour le vote de cette délibération, Didier AUDOIT quitte la séance, la présidence est assurée par le doyen d'âge Gilles CLAVERIE

Présents (12) : Guy COGOURDANT (Porte de Benaugue quartier Arbis), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benaugue quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 14 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 14 (12+2 procurations)

08-2025 _ Approbation du compte administratif 2024 - Budget Assainissement collectif - 70420

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;

Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2024;

Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité:

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2024 arrêté comme suit :



		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	625 199,08 €	1 255 152,81 €	629 953,73 €
	Section d'investissement	734 455,51 €	476 642,73 €	-257 812,78 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation		2 472 521,32 €	
	Report section d'investissement		997 196,95 €	
TOTAL réalisation et report		1 359 654,59 €	5 201 513,81 €	3 841 859,22 €
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	2 513 813,81 €	1 225 311,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	2 513 813,81 €	1 225 311,00 €	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	625 199,08 €	3 727 674,13 €	3 102 475,05 €
	Section d'investissement	3 248 269,32 €	2 699 150,68 €	-549 118,64 €
	TOTAL CUMULE	3 873 468,40 €	6 426 824,81 €	2 553 356,41 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Le doyen d'âge
Gilles CLAVERIE





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (13) : Guy COGOURDANT (Porte de Benaugue quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilyns DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benaugue quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;
Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT
 Suffrages exprimés : 15 (13+2 procurations)

09-2025 _ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2024
Budget Assainissement collectif - 70420

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 décide de procéder à l'unanimité à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Résultat de l'exercice	excédent	629 953.73 €
	déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	2 472 521.32 €
	déficit	
Résultat de clôture à affecter	excédent	3 102 475.05 €
	déficit	
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	
	Déficit	257 812.78 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	997 196.95 €
	déficit	
Résultat comptable cumulé (à reporter)	excédent (R001)	739 384.17 €
	déficit (D001)	



Dépenses d'investissement engagées non mandatées		2 513 813.81 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		1 225 311.00 €
Solde des restes à réaliser		1 288 502.81 €

Besoin réel de financement	549 118.64 €
Excédent réel de financement	

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire (A1)		
En couverture des besoins réels de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		549 118.64 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		
<i>SOUS TOTAL (R 1068)</i>		549 118.64 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ ligne budgétaire R002 du budget N+1)		2 553 356.41€
TOTAL (A1)		2 553 356.41 €

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)		
--	--	--

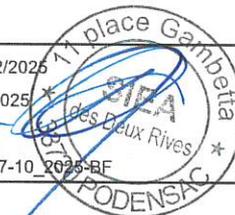
TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 = déficit reporté	R002 = excédent reporté	D001 = solde d'exécution N-1	R001 = solde d'exécution N-1
	2 553 356.41 €	0,00 €	739 384.17 €
			R1068 = excédent de fonctionnement capitalisé
			549 118.64 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUDOIT
Président





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (13) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 15 (13+2 procurations)

10-2025 _ Adoption du compte de gestion 2024 - Budget Assainissement non collectif - 70425

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUDOIT, Président



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s’est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Pour le vote de cette délibération, Didier AUDOIT quitte la séance, la présidence est assurée par le doyen d’âge Gilles CLAVERIE

Présents (12) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilyns DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d’Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 14 (*) conformément à l’article L5212-16 du CGCT
 Suffrages exprimés : 14 (12+2procurations)

11-2025 _ Approbation du compte administratif 2024 - Budget Assainissement non collectif - 70425

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;

Le Président expose à l’assemblée délibérante les conditions d’exécution du budget de l’exercice 2024;

Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, à l’unanimité :
ADOpte le compte administratif de l’exercice 2024 arrêté comme suit :



		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	10 187,43 €	7 980,66 €	-2 206,77 €
	Section d'investissement			0,00 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation		29 951,78 €	
	Report section d'investissement			
TOTAL réalisation et report		10 187,43 €	37 932,44 €	27 745,01 €
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1			
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	10 187,43 €	37 932,44 €	27 745,01 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL CUMULE	10 187,43 €	37 932,44 €	27 745,01 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le doyen d'âge
Gilles CLAVERIE



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s’est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (13) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d’Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint
 Votants (*) : 15 (*) conformément à l’article L5212-16 du CGCT
 Suffrages exprimés : 15 (13+2 procurations)

12-2025 _ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l’exercice 2024
Budget Assainissement non collectif - 70425

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l’exercice 2024 décide de procéder à l’unanimité à l’affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Résultat de l'exercice	excédent	
	déficit	2 206.77 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	29 951.78 €
	déficit	
Résultat de clôture à affecter	excédent	27 745.01 €
	déficit	

BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

12-2025

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	
	déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	
	déficit	
Résultat comptable cumulé (à reporter)	excédent (R001)	0,00 €
	déficit (D001)	

Dépenses d'investissement engagées non mandatées		
Recettes d'investissement restant à réaliser		
Solde des restes à réaliser		0,00 €

Besoin réel de financement		
Excédent réel de financement		0,00 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire (A1)		
En couverture des besoins réels de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		
	SOUS TOTAL (R 1068)	0,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ ligne budgétaire R002 du budget N+1)		27 745.01 €
	TOTAL (A1)	27 745.01 €

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)		
--	--	--

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 = déficit reporté	R002 = excédent reporté	D001 = solde d'exécution N-1	R001 = solde d'exécution N-1
	27 745.01 €	0,00 €	0,00 €
			R1068 = excédent de fonctionnement capitalisé
			0,00 €

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUDOIT
Président



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (13) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilyns DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 15 (13+2 procurations)

13-2025 _ Vote du budget 2025 - Eau Potable - 70400

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Vu la délibération sur le débat d'orientation budgétaire du 27 janvier 2025,

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget EAU POTABLE 2025** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité:

ADOpte le budget Eau Potable 2025, arrêté comme suit :



EAU POTABLE DES DEUX RIVES - 70400 - SIEA 2 RIVES eau potable - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 726 961,54
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00 / (si excédent) 1 798 861,54
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 726 961,54

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 349 261,54
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	519 994,73
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00 / (si solde positif) 318 004,67
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 869 256,27

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 596 217,81

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUDOIT
Président





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (13) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilyns DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 15 (13+2 procurations)

14-2025 _ Vote du budget 2025 – Assainissement Collectif - 70420

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Vu la délibération sur le débat d'orientation budgétaire du 27 janvier 2025,

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025**;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

ADOpte le **budget Assainissement collectif 2025**, arrêté comme suit :



ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES DEUX RIVES - 70420 - SIEA DES DEUX RIVES - ASS COLLECTIF - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 413 891,41
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 413 891,41

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 357 591,41
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 513 813,81
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 871 405,22

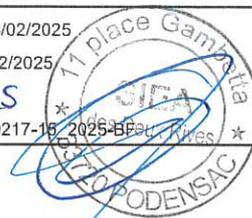
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	11 285 296,63

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUDOIT

Président





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL – 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février à 18 h le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué le 11 février 2025, s'est réuni au siège du syndicat à PODENSAC, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (13) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), Cédric FRECHAUT (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LACOSTE (Laroque), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE ; Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ ;

Secrétaire de séance : Michel DUVIGNAC

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés : 15 (13+2 procurations)

15-2025 _ Vote du budget 2025 – Assainissement Non Collectif - 70425

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Vu la délibération sur le débat d'orientation budgétaire du 27 janvier 2025,

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2025** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité:

ADOpte le budget Assainissement non collectif 2025, arrêté comme suit :



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES DEUX RIVES - 70425 - SIEA des deux rives Asst NON COLLECTIF - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	32 345,01	4 600,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 27 745,01
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	32 345,01	32 345,01

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	32 345,01	32 345,01

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Didier AUDOIT

Président

